

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Procès-verbal du 01 SEP. 2022
**fixant la recevabilité des candidats autorisés à concourir au concours réservé
exceptionnel de recrutement dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au
ministère de la justice au titre de l'année 2022**

Le concours réservé exceptionnel de recrutement dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au ministère de la justice au titre de l'année 2022 ouvert du 30 mai au 30 juin 2022 n'a pas permis après étude des conditions de recevabilité, d'inscrire de candidats pour concourir à ce concours.

Fait le 01 SEP. 2022

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des parcours professionnels,



Christophe DÉAL